

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Tous les candidats	153	3799	551	472	153

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2588	418	358	113	73,9 %
			Masculin	1211	133	114	40	26,1 %
			Total	3799	551	472	153	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	38	0	0	0	0 %
				Sans mention	725	7	5	2	1,8 %
				AB	1029	28	22	19	16,7 %
				B	917	153	128	56	49,1 %
				TB	351	240	203	34	29,8 %
				TBF	28	21	18	3	2,6 %
				Total	3088	449	376	114	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	19	0	0	0	0 %
				Sans mention	188	3	3	3	15 %
				AB	156	8	8	4	20 %
				B	89	26	26	11	55 %
				TB	17	13	13	2	10 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	471	52	52	20	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	15	0	0	0	0 %
				Sans mention	44	1	1	1	7,7 %
				AB	57	6	6	4	30,8 %
				B	44	11	11	4	30,8 %
				TB	12	8	8	4	30,8 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	173	27	27	13	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	49	20	14	5
			AB		5	0	0	0	0 %
			B		3	2	2	0	0 %
			TB		3	1	1	1	16,7 %
			TBF		1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	61	23	17	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2774	431	363	116	75,8 %
			En réorientation	646	63	61	21	13,7 %
			Non scolarisés	138	15	14	5	3,3 %
			Scolarité étrangère	88	27	19	7	4,6 %
			Autres	153	15	15	4	2,6 %
			Total	3799	551	472	153	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	929	179	130	30
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	387	23	23	3
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	187	8	8	5
			Mathématiques Spécialité & Arts Plastiques Spécialité	154	26	25	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	145	16	12	2
			Mathématiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	135	25	22	7
			Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	129	15	14	3
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	128	4	4	0
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	114	16	13	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	689	127	116	52
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	253	22	22	11
			Autres doublettes	199	29	29	8
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	31 %	40,8 %	35,4 %	26,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	12,9 %	5,2 %	6,3 %	2,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,2 %	1,8 %	2,2 %	4,4 %
		Mathématiques Spécialité & Arts Plastiques Spécialité	5,1 %	5,9 %	6,8 %	4,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	4,8 %	3,6 %	3,3 %	1,8 %
		Mathématiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,5 %	5,7 %	6 %	6,2 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	4,3 %	3,4 %	3,8 %	2,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,3 %	0,9 %	1,1 %	0 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	3,8 %	3,6 %	3,5 %	5,3 %
		Autres doublettes	23 %	28,9 %	31,6 %	46 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Architecture (9354)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	56 %	43,1 %	43,1 %	57,9 %
		Autres doublettes	44 %	56,9 %	56,9 %	42,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et classement (terminale)	Ensemble du dossier académique et en particulier les notes et classement des deux premiers trimestres de terminale.	Très important
	Notes aux épreuves anticipé de français au baccalauréat	Les notes anticipées aux épreuves de français du baccalauréat	Très important
	Notes du baccalauréat pour les étudiants l'ayant déjà obtenu	Les notes du baccalauréat pour les candidats ayant déjà obtenu le baccalauréat	Très important
	notes et classement des années postbac pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat	Les notes et classement des années postbac pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat	Très important
	Appréciations des enseignants	Les appréciations et commentaires des enseignants figurant dans les bulletins de notes.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de défendre un argumentaire précis et présenter un projet	Résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que pour les matières littéraires durant les années de lycée (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales)	Très important
	Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société	Résultats académique généraux. Engagement associatifs. Activités Extrascolaire pertinentes	Très important
	Faire preuve d'intérêt pour l'Architecture et la Ville	Parcours et intérêt personnel exposés au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Disposer de solides compétences organisationnelles et méthodologiques, en rapport avec la démarche pédagogique	Résultats académiques et parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien.	Très important
Savoir-être	Disposer de sens pratique et disposer d'une capacité à être autonome, à s'adapter, à faire des choix, de savoir les justifier, et d'agir en conséquence	Appréciations académiques. Parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Très important
	Disposer d'une capacité affirmée à travailler en équipe	Parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'école d'Architecture	Attentes exposées au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Essentiel
	Etre en capacité d'appréhender la multiplicité des modalités pédagogiques	Parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien.	Très important
	Faire preuve d'une appétence pour les apports théoriques et pratiques portés par la discipline architecturale.	Parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements ou participations associatives	Parcours personnels exposés au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Important
	Pratiques Artistiques	Appréciations Académiques. Parcours personnel exposé au travers de la lettre de motivation et de l'entretien	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Contexte : en raison du calendrier Parcoursup et de la période de fermeture de l'ENSAPLV, il s'est avéré impossible de faire analyser les dossiers de candidature par des binômes d'examineurs comme cela fut le cas les années précédentes.

Question principale : sur la base de quels critères les candidatures Parcoursup seront-elles retenues lors de la phase d'admissibilité ?

Des quotas de répartition par filières et par spécialités ont été votés par nos instances.

L'administration se charge d'établir la note d'admissibilité de chaque candidat. Cette note est basée sur :

- pour les candidats de la voie générale et de la voie technologique : l'ensemble des notes du premier et du deuxième trimestres de terminale, plus des notes du bac de français (oral et écrit), sans pondération.
- pour les candidats de la voie professionnelle : l'ensemble des notes du premier et du deuxième trimestres de terminale, sans pondération.
- pour les candidats en réorientation : la note du bac, sans prise en compte des spécialités de terminale ni des notes obtenues dans l'enseignement supérieur.

Concernant la lettre de motivation, celle-ci n'est plus prise en compte au moment de l'analyse du dossier du candidat mais transmise au binôme d'enseignants avant la phase des oraux.

Il

est demandé aux candidats de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui vous attire vers l'architecture ?
- Comment imaginez-vous le travail de l'architecte ?
- Quelles qualités personnelles et quelles aptitudes pensez-vous pouvoir développer par la pratique de l'architecture ?

Sont donc attendus des éléments sur :

- L'appétence pour les aspects théoriques et/ou pratiques portés par la discipline de l'architecture (dans ses dimensions culturelles, sociales, sensibles, l'aspect constructif et pour le rôle des architectes dans la société).
- La conscience du travail que représentent ces études au programme dense et pluridisciplinaire qui demande un fort engagement personnel et être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'école d'architecture, des spécificités et des enjeux portés par cette discipline.
- L'ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, désir de faire, sensibilité exprimée pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles (notamment visite de site, participation aux journées portes ouvertes des écoles, etc).
- Le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet, les pratiques artistiques.

Oraux

Un oral d'une durée de 20 minutes se déroule en 2 temps :

- 1) Dans un premier temps, le candidat se présente auprès d'un binôme d'enseignants et a entamé une discussion "générale" avec ce dernier (durée : entre 5 et 10 minutes).
- 2) Dans un deuxième temps, le candidat commente une image de son choix, qu'il a sélectionnée parmi un panel d'images proposées (durée : 10 minutes). Le candidat n'apporte pas d'images.

Sélection finale

La note finale attribuée au candidat (déterminant sa sélection) correspondra à la moyenne de la note attribuée au dossier (qui compte pour 30 %) et de la note attribuée à l'oral (qui compte pour 70 %).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le conseil qui peut être donné aux futurs postulants est de ne pas mettre en avant uniquement leurs notes et leurs appréciations mais d'accorder un soin particulier à la rédaction de leur lettre de motivation. En effet, cette dernière est un élément important dans le dossier des candidats, notamment en vue des oraux.

Signature :

Anne D'ORAZIO,

Directrice de l'école Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris la Villette de l'établissement
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-
La Villette